



BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE DE FORMATION SPECIFIQUE DES CONDUCTEURS ANNEE 2010

NOM : NOM DE JEUNE FILLE :

PRENOMS :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL DOMICILE :/...../...../...../..... TEL PORTABLE :/...../...../...../.....

E MAIL :

PROFESSION :

DATE DE NAISSANCE :/...../..... LIEU DE NAISSANCE :

N° PERMIS : DELIVRE LE :/...../.....

PAR LA PREFECTURE DE :

Demande mon inscription au stage de formation spécifique des conducteurs qui aura lieu au Circuit Automobile EIA⁽¹⁾.

	Vendredi 23 et Samedi 24 Juillet 2010
	Vendredi 6 et Samedi 7 Août 2010
	Lundi 30 et Mardi 31 Août 2010
	Lundi 20 et Mardi 21 Septembre 2010

	Mercredi 29 et Jeudi 30 Septembre
	Vendredi 15 et Samedi 16 Octobre
	Vendredi 12 et Samedi 13 Novembre
	Mercredi 1^{er} et Jeudi 2 Décembre

- Je m'engage à suivre ce stage pendant toute sa durée de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

- Je reconnais : - avoir pris connaissance du nombre de points affectant mon permis de conduire
- ne pas avoir effectué de stage (récupération de points) depuis au moins 2 ans

- en cas de modifications moins de 8 jours avant la date convenue une somme forfaitaire de **125 euros** sera facturée pour frais de dossier.

- en cas de non présentation au stage, de retard (après 9H00, l'entrée en salle n'est plus acceptée) ou de départ anticipé du stage la somme versée sera retenue intégralement.

- Ci-joint :
- Un chèque de **250 €** (obligatoire pour toute inscription) représentant les frais de stage, établi à l'ordre de **l'Espace International Automobile** qui sera encaissé 15 jours avant la date du stage.
 - Une photocopie de mon permis de conduire
 - Une photocopie **Recto – Verso** du document envoyé par le ministère qui porte la référence 48 ou 48N (pour les jeunes conducteurs)
 - Une enveloppe avec votre nom et adresse et affranchie à 0.56 €.

Vous recevrez une convocation qui vous donnera les indications pour suivre le stage une dizaine de jours avant la date fixée ci-dessus.

Fait à
Le

Signature

(1) Cocher la case correspondante

Possibilité d'annulation ou de report de la date du stage si le nombre de stagiaires réglementaire prévu par les textes n'est pas réuni

IMPORTANT : L'inscription ne deviendra définitive qu'à la réception de ce courrier signé à l'adresse suivante.